

SE DÉPLACER À SA FAÇON ET EN TOUTE SÉCURITÉ

La façon de se déplacer évolue sans cesse. Avec son réseau structurant de transport en commun et sa Vision de la mobilité active, la Ville de Québec propose des avenues durables et augmente son offre de transport tout en priorisant la sécurité routière. Portrait des déplacements dans une ville en constant mouvement.









Nouveauté

FLEXIBUS, DU TRANSPORT À LA DEMANDE

Dès la fin de l'été 2021, un nouveau service de transport à la demande déployé par le Réseau de transport de la Capitale (RTC) bonifiera l'offre actuelle de transport en commun dans l'agglomération de Québec. Flexibus, c'est plus de liberté et de flexibilité dans vos déplacements de proximité et la possibilité d'être rapidement connecté à un arrêt de bus local ou au réseau haute fréquence.

Qu'est-ce que c'est?

-  Un service de transport collectif sans horaire ni parcours fixe;
-  Une option pour faire vos déplacements de proximité (dans une même zone) ou pour rejoindre le réseau de transport régulier;
-  Un transport disponible en 15 minutes ou moins, ou préprogrammé à une heure précise;
-  Des arrêts virtuels (coin de rue ou entrée d'un bâtiment) pour monter et descendre;
-  Un service offert au même prix qu'un déplacement en autobus régulier, incluant la correspondance de 90 minutes;
-  Des trajets qui s'adaptent à la demande de la clientèle, en fonction des lieux d'origine et de destination, dans une même zone.



Comment ça fonctionne?

Vous pourrez réserver votre transport de trois façons :

- En ligne sur une **application mobile**;
- En ligne sur le **site Internet du RTC**;
- En téléphonant au service à la clientèle du RTC, au **418 627-2511**.

Une fois la réservation effectuée, vous pourrez payer et valider votre titre de transport à bord du véhicule.

Comme il s'agit d'un service de transport collectif, plusieurs clients pourraient partager le véhicule, pour un maximum de 8 passagers. Sachez également qu'une partie des véhicules sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

2021

- Notre-Dame-des-Laurentides, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles et Wendake
- Val-Bélair et Loretteville
- Montmorency

2022

- Beauport Nord

2023

- L'Ancienne-Lorette
- Saint-Augustin-de-Desmaures

2024

- Cap-Diamant et Anse au Foulon

Un plus pour la famille Larose

La famille Larose habite au nord de Val-Bélair. Jusqu'à récemment, elle possédait une seule voiture, utilisée par la mère qui travaille à Valcartier. Le père, quant à lui, prend l'eXpress quotidiennement pour se rendre au travail sur la colline Parlementaire. Leur fille de 15 ans donne désormais des

cours de patin au Colisée de Loretteville deux jours par semaine. Le hic? Aucun autobus ne fait ce trajet aux heures de déplacement souhaitées.

Les Larose n'auront heureusement pas à acheter une deuxième voiture, puisque leur fille pourra utiliser Flexibus pour se rendre au Colisée. Elle pourra également prendre

le transport à la demande pour se rendre à un arrêt d'autobus lui permettant d'aller au centre-ville, par exemple. Une économie de temps et d'argent pour toute la famille!



À QUÉBEC, ON DIT OUI À LA COURTOISIE

Permettre aux citoyens de se déplacer en toute sécurité sur les routes de Québec, peu importe le type de déplacement qu'ils privilégient, voilà une grande priorité pour la Ville de Québec.

Depuis 2020, dans le cadre du déploiement de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024, plusieurs projets ont été mis de l'avant pour sécuriser le réseau routier municipal. Et ce n'est qu'un début, car nombre d'autres actions seront déployées au cours des prochaines années pour réduire le nombre de collisions mortelles ou graves sur l'ensemble du territoire.

Des cibles ambitieuses, mais réalistes

La Stratégie s'inspire de la Vision Zéro, qui part du principe qu'aucune mort ou blessure grave sur la route n'est acceptable. En accord avec cette vision, la Ville s'est donc fixé les objectifs suivants :

Horizon 2024

Zéro collision mortelle ou grave autour des écoles de son territoire;
Et réduction de 50 % des collisions mortelles ou graves sur tout le territoire (par rapport à la période de 2012-2016).

Horizon 2040

Zéro décès de piétons et de cyclistes.



D'ici 2024, la Ville investira 60 M\$ pour sécuriser les routes. Ce montant servira, par exemple, à aménager de nouveaux trottoirs, mettre en place un cheminement scolaire pour chaque école primaire, corriger les sites accidentogènes, revoir l'aménagement urbain, installer une nouvelle signalisation ou du marquage au sol, et plus encore.

LE MOT D'ORDRE EN 2021 : RALENTIR

Il ne fait plus aucun doute, la vitesse est l'ennemie de la sécurité routière. C'est pourquoi, en 2021, la Ville accordera une importance de premier plan à la révision de la vitesse. Les limites seront donc respectivement de 30 km/h et 40 km/h dans toutes les rues résidentielles des six arrondissements.

Une implantation progressive

Les nouvelles limites de vitesse seront implantées de façon progressive à compter de mai jusqu'à la fin octobre.

- ◆ Mai et juin : La Cité-Limoilou et Charlesbourg;
- ◆ Juin et août : Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et Beauport;
- ◆ Septembre et octobre : Les Rivières et La Haute-Saint-Charles.

Au-delà de la gestion de la vitesse, la Ville poursuivra ses efforts toute l'année pour votre sécurité. Suivez l'évolution de nos actions en visitant notre site Internet.



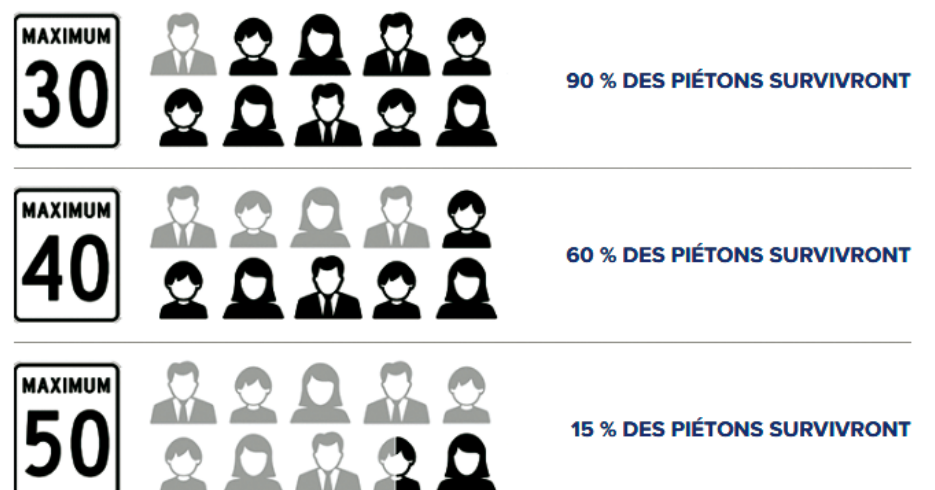
Achat d'afficheurs de vitesse mobiles

Ce printemps, 35 nouveaux afficheurs de vitesse mobiles seront utilisés en rotation aux quatre coins de la ville. Pourquoi? Pour mesurer la vitesse pratiquée dans les zones résidentielles et sensibiliser les automobilistes au fait de ralentir.



BON À SAVOIR

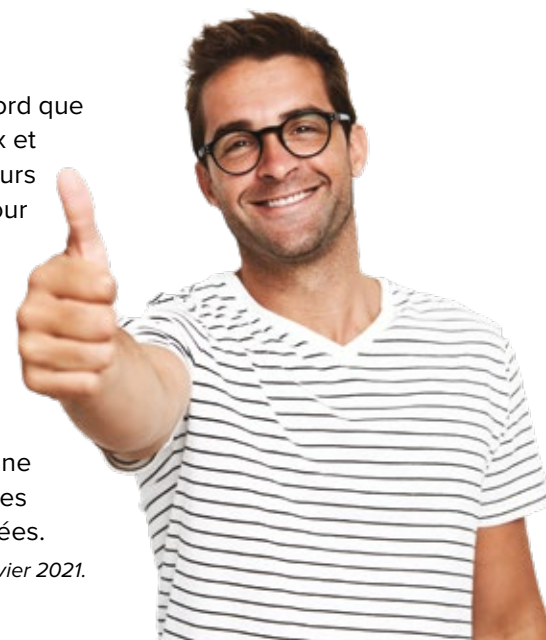
Si vous roulez pendant un kilomètre dans les rues de votre quartier et que la vitesse est réduite de 50 à 30 km/h, votre temps de parcours n'augmentera que de 48 secondes alors que le risque de collision diminuera de six fois. Aucune minute gagnée ne vaut le risque d'une vie perdue.

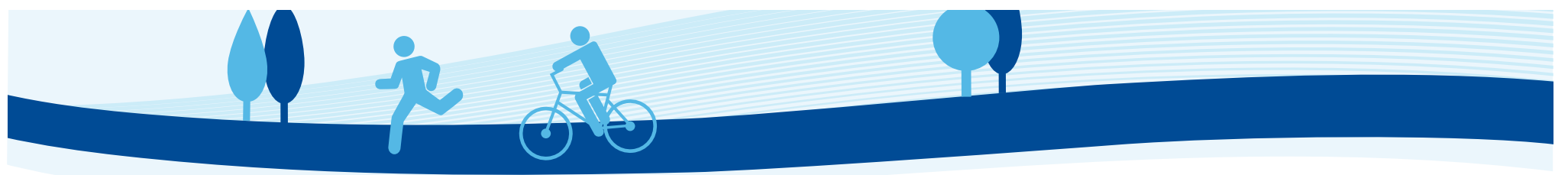


Les citoyens prêts à ralentir

- ◆ 90 % des automobilistes étaient d'accord que la signalisation, les panneaux lumineux et les aménagements indiquant un parcours scolaire sont des mesures efficaces pour les inciter à ralentir et à redoubler d'attention;
- ◆ 87 % des automobilistes ou cyclistes étaient en accord que l'ajout de bandes de marquage sur la chaussée combinée à des panneaux de signalisation à clignotement rapide à une traverse piétonne sont efficaces pour les inciter à ralentir dans les rues concernées.

Données tirées d'un sondage Léger, réalisé en janvier 2021.





2020 : UNE ANNÉE RÉUSSIE MALGRÉ LA PANDÉMIE

Même si la pandémie nous a occupés bien différemment en 2020, nous avons réussi à garder le cap en ce qui concerne la sécurité routière. Voici trois exemples d'actions menées au bénéfice des citoyens.



DES BALISES POUR INCITER À RALENTIR

En octobre dernier, dans le cadre d'un projet pilote, la Ville a installé plusieurs balises *Ped-Zone* dans la 18^e Rue. L'implantation de ces balises vise à réduire la vitesse pratiquée dans ce secteur achalandé.

DES TRAVERSES PIÉTONNES PLUS VISIBLES



En 2018, une première traverse munie de panneaux lumineux à pulsation rapide avait été installée dans l'avenue De Salaberry, à l'angle de la rue Aberdeen. Forte du succès de ce nouvel aménagement, la Ville a décidé d'en implanter d'autres, notamment dans La Haute-Saint-Charles, en face du centre communautaire Saint-Émile.

Pourquoi un tel type de traverse? Parce qu'en activant les signaux lumineux de la traverse, un piéton s'assure d'une visibilité accrue auprès des automobilistes, leur rappelant qu'ils doivent obligatoirement s'immobiliser pour laisser la priorité au piéton.



DES ÉCOLIERS PLUS EN SÉCURITÉ



Un cheminement scolaire désigné permet aux élèves de se déplacer de façon sécuritaire dans un périmètre circonscrit autour de l'école L'Étincelle/Trois-Saisons. Pour cette école de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, la Ville a réaménagé des traverses pour piétons (marquage au sol et installation de nouveaux panneaux de signalisation), elle a implanté un nouveau trottoir de 475 mètres, en plus d'élargir un trottoir existant pour maximiser la visibilité des élèves par les automobilistes et les chauffeurs d'autobus.



FAITS SAILLANTS 2020

- ◆ 9,8 M\$ investis;
- ◆ 11,9 km de nouveaux trottoirs pour sécuriser le trajet des piétons;
- ◆ 10 cheminements scolaires aménagés;
- ◆ 4 traverses piétonnes munies de panneaux lumineux à pulsation rapide installées ou modernisées;
- ◆ 4 sites accidentogènes corrigés, c'est-à-dire où le nombre de collisions était grand;
- ◆ Inauguration d'un Bureau de la sécurité routière au sein du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ), avec 18 policiers dédiés à temps plein;
- ◆ 10 opérations policières d'envergure pour favoriser le respect du Code de la sécurité routière.

60 % des enfants habitent à moins de 1 km de l'établissement scolaire. Ceci correspond à 20 minutes de marche en moyenne. Tous ces enfants sont susceptibles de marcher pour aller à l'école.



Marquage blanc ou jaune?



Blanc : pour les traverses situées aux approches des intersections contrôlées par des feux de circulation ou des panneaux d'arrêts.



Jaune : pour les traverses situées en milieu de rue, aux approches d'intersections non contrôlées ainsi qu'en milieu de rue lorsque la traversée est protégée par des feux pour piétons.

LA BANLIEUE DE QUÉBEC DESSERVIE COMME JAMAIS AUPARAVANT

Le tramway et son réseau, c'est une offre variée de modes de transport, adaptée à votre secteur et à vos besoins en déplacements.

C'est aussi plus de flexibilité et de rapidité pour vous déplacer vers vos lieux de travail, d'études et de loisirs. **À vous d'embarquer!**



Tramway

- La colonne vertébrale du réseau;
- Rapide et confortable, il reliera les secteurs les plus peuplés, de Cap-Rouge à Charlesbourg.



Métrobus

- Nouvelle ligne de D'Estimauville à l'Université Laval via le boulevard Charest;
- Plus de parcours à haute fréquence pour vous déplacer dans la ville.



Flexibus

- Un nouveau service de transport à la demande pour effectuer des déplacements dans une même zone ou rejoindre un réseau de service fréquent.



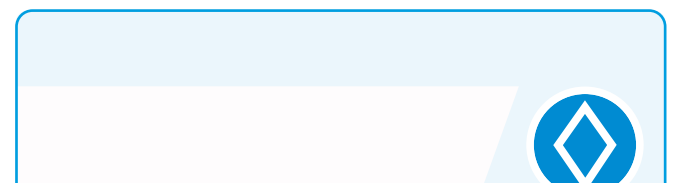
eXpress

- Ajout de liens directs et rapides des banlieues vers votre lieu d'emploi ou d'études.



Parc-O-Bus

- 6 000 places gratuites dans 7 Parc-O-Bus régionaux pour stationner votre voiture et vous connecter à des parcours fréquents.



Voies réservées

- Ajout de 82 km d'infrastructures (voies réservées, utilisation des accotements autoroutiers, priorité aux feux de circulation) pour plus de fiabilité et de rapidité dans vos déplacements.